

**Décret n° 2025-235 du 20 juin 2025.**

Sont nommés directeurs départementaux du commerce intérieur :

- Département du Kouilou : Mme **BANACK (Nancy Vertu)**, attachée des services administratifs et financiers de 2<sup>e</sup> échelon ;
- Département de Pointe-Noire : M. **THINE Aymar Bienvenu**, attaché des services administratifs et financiers de 4<sup>e</sup> échelon ;
- Département de la Sangha : M. **TSONO-KEYIBI (Nome Landzoro)**, administrateur des services administratifs et financiers de 1<sup>er</sup> échelon ;
- Départements du Niari et de la Lékoumou : M. **MAKOLO DOUDOU (Rodelin Pascal)**, administrateur des services administratifs et financiers de 1<sup>re</sup> échelon ;
- Département de la Bouenza : M. **MADINGOU (Bernard)**, attaché des services administratifs et financiers de 16<sup>e</sup> échelon ;

- Département de la Cuvette-Ouest : M. **OKOMBI (Emile Gerdocher)**, attaché des services administratifs et financiers ;
- Département du Pool : M. **OUMOUNOU LOCKO (Fredy Aymar)**, attaché des services administratifs et financiers de 1<sup>re</sup> échelon .

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.